

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 27/08/2020

COVID-19 : LE NIVEAU DE VULNERABILITE DES ALPES-MARITIMES, DU VAR ET DU VAUCLUSE EN HAUSSE

Ces derniers jours, les signes d'une reprise de l'épidémie de Covid-19 sont constatés dans plusieurs départements de notre région. Les Alpes-Maritimes, le Var et le Vaucluse passent aujourd'hui d'un niveau de vulnérabilité « modérée » à « élevée ». Cela signifie que les préfets pourront être amenés à prendre des mesures plus strictes afin de protéger les populations locales.

EN CHIFFRES

Dans les Alpes-Maritimes

Le nombre de nouveaux cas diagnostiqués au cours des sept derniers jours a atteint **97** pour 100 000 habitants.

Le nombre de tests et les campagnes de dépistage massif ont été presque quadruplés (5 170 tests par semaine début juillet à plus de 19 180 par semaine début août). Il est noté également une progression globale du taux de positivité qui atteint à ce jour un seuil de 5,5 %.

Dans le Var

Le nombre de nouveaux cas diagnostiqués au cours des sept derniers jours a atteint **47** pour 100 000 habitants.

A l'échelle du département, le nombre de tests réalisés est passé de 4 217 réalisés début juillet (semaine 27) à 14 401 en semaine 34.

Dans le Vaucluse

Le nombre de nouveaux cas diagnostiqués au cours des sept derniers jours a atteint **43** pour 100 000 habitants.

A l'échelle du département, le nombre de tests réalisés est passé de 1 798 réalisés début juillet (semaine 27) à 5 712 en semaine 34.

Contact presse

Afin d'enrayer cette dégradation, l'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) et les Préfectures des Alpes-Maritimes, du Var et du Vaucluse rappellent à tous, plus que jamais, la nécessité de respecter les gestes barrières et de porter un masque dans les lieux qui l'imposent.

Individuellement et collectivement, il est nécessaire d'agir dès maintenant pour freiner cette propagation virale active.

Par ailleurs, des mesures ciblées destinées à agir sur les vecteurs de propagation du Covid-19 seront mises en place, parmi lesquelles :

- ✓ **un dépistage accessible à tous.** Toute personne peut se faire dépister gratuitement, qu'elle présente des symptômes ou non, même sans ordonnance. Pour trouver un centre de dépistage près de chez soi, rendez-vous sur www.sante.fr ;
- ✓ **des opérations de sensibilisation et des opérations de contrôle** seront réalisées, dans les prochains jours afin de veiller au respect de l'obligation du port du masque et des gestes barrières ;
- ✓ **une extension de l'obligation du port de masque** dans l'espace public pourra également intervenir sous l'égide des préfetures en concertation avec les collectivités locales.

Lancement de la campagne #TousMasqués

L'Agence régionale de santé a lancé la campagne #TousMasqués sur les réseaux sociaux. L'objectif : sensibiliser les plus jeunes en invitant tous les internautes à partager une photo d'eux masqués sur les réseaux. On compte sur vous !